

Ta'ata, thon et béton : penser les essais nucléaires par les circulations

Colloque de Papeete, 8-10 octobre 2025

Appel à communication

L'objectif de ce colloque est de penser le Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) et **les autres sites d'essais nucléaires dans le Pacifique** « par » les circulations. Il ne s'agit pas de décrire les échanges liés au CEP depuis deux pôles, la métropole et l'entité instituée par le processus de colonisation, « Polynésie française » mais de sortir du modèle diffusionniste qui pense les transferts linéaires et unidirectionnels de l'Europe au Pacifique, pour tenir compte de jeux d'échelles et de circulations plus complexes et plus riches, intégrant des effets retours et des allers et venues.

Cette démarche vise à nuancer une approche exceptionnaliste du nucléaire, qui en fait une clef d'explication globale mais imprécise, à laquelle sont rapportés indistinctement tous les phénomènes historiques qui ont affecté la Polynésie au temps du CEP. Nous proposons quatre entrées pour étudier ces circulations, mêlant éléments matériels et immatériels, institutionnels et naturels :

- les systèmes techniques et productifs ;
- la famille ;
- le vivant non humain ;
- les idées, savoirs et croyances.

Cette proposition n'évacue pas le cadre politique qui caractérise la scène de ces circulations, héritée de l'histoire coloniale et que nous souhaitons prendre en compte dans une approche comparative des sites d'essais britanniques et étatsuniens dans le Pacifique.

Impérialisme, colonialisme, impérialisme nucléaire

Tout le paradoxe de l'implantation du CEP au début des années 1960 tient à ce qu'il correspond à la fin de l'Empire français qui oblige précisément à relayer les installations au Sahara, qui se trouvent désormais dans une Algérie souveraine. Comment qualifier ce moment, en Polynésie française, contemporain de la décolonisation, et comment l'inscrire dans le cadre plus large des sites d'essais nucléaires étatsuniens et britanniques, alors que les États-Unis opéraient en-dehors d'un cadre d'Empire formel, mais en exploitant des îles de l'Empire britannique ? Faut-il parler de regain, de reprise impériale ou tout autre terme, rebond, renouvellement etc ? Il n'est pas certain que terme « impérial » réponde bien à la situation de l'action de la France en Océanie, mais ce n'est pas non plus le plus mauvais ou le plus dispensable si l'on reprend l'usage suivi notamment par Cooper qui distingue le mode impérial (l'intervention dans un autre gouvernement sans le gouverner vraiment), des modes hégémonique (fixer les règles du jeu que les autres doivent suivre) et coloniaux (gouverner les affaires intérieures d'un gouvernement subordonné)¹. Reprise impériale

¹ Après George Steinmetz et Jack Snyder, dans Frederick Cooper, « La modernisation du colonialisme et les limites de l'empire », *Labyrinthe*, 35 | 2010, 69-86.

a le mérite de montrer qu'à l'heure du repli de la décolonisation, l'État s'insère pour la première fois dans des espaces polynésiens délaissés par la science et l'administration coloniale, notamment aux Tuamotu. Ce nouveau répertoire impérial oblige à penser la question du colonialisme nucléaire.

Lorsque les militaires choisissent en 1962-1963 d'implanter le CEP la Polynésie est institutionnellement décolonisée depuis qu'elle a obtenu l'égalité des droits en 1946 (abolition de la distinction entre sujets et citoyens). Elle choisit de demeurer au sein de l'ensemble français en 1958 (avec une adhésion certes bien moindre qu'ailleurs, et sur fond de barbouzeries de Foccart et des réseaux gaullistes sur place). Par-delà ce qu'on peut qualifier d'impérialisme nucléaire, pour souligner la dimension impériale à l'œuvre dans les logiques de sites d'essais nucléaires comme la dimension nucléaire des luttes des Empires à l'heure de la Guerre froide, que reste-t-il des héritages coloniaux au temps du CEP ? La façon dont les décideurs présentent l'obtention d'une force de frappe française, indépendante, comme le moyen d'échapper aux logiques impériales et de faire bénéficier ses citoyens, en Polynésie comme dans l'hexagone, d'une garantie sécuritaire dans le contexte de la guerre froide, mais aussi la synchronisation de cet impérialisme nucléaire avec la décolonisation qui marque la fin de l'Empire, ont créé un voile de confusion et rendu difficile la caractérisation des processus en cours avec le CEP dans des catégories générales.

Pourquoi utiliser encore la notion de colonialisme, en dépit de la décolonisation formelle de la Polynésie française ? D'abord parce que les deux notions, impérialisme et colonialisme, sont invoquées au cœur du processus par les acteurs qui protestent contre les sites nucléaires. Les premières indépendances africaines contestent les essais français qui continuent dans l'Algérie en quête d'indépendance puis pleinement souveraine, mais qui concède un bail de 5 ans après l'indépendance aux militaires et ingénieurs français. Christopher Hill a signalé ce double usage par les acteurs contemporains de la naissance du CEP : le premier dirigeant du Ghana indépendant, Kwame Nkrumah, parlait d'un « nouvel impérialisme nucléaire » en désignant les essais nucléaires français dans le Sahara. Ce « nouvel impérialisme nucléaire » a ensuite été interprété par Nkrumah comme un produit du « néocolonialisme » : une alliance de banquiers britanniques, français et américains qui « dominent les secteurs monétaires et fiscaux des ... nouveaux États indépendants »².

La prise en compte des milieux insulaires et des océans comme autant de laboratoires pour la science a manifesté ce retour à l'esprit *colonial* d'appropriation, mais aussi une volonté de modernisation. La mobilisation des administrations civiles pour développer l'agriculture, le tourisme, la formation professionnelle, etc qui accompagne le CEP rappelle le « moment modernisateur » du premier tiers du XXe siècle, dont les métropoles européennes n'ont plus les moyens après la 2^e guerre mondiale. Faut-il voir le CEP comme un rejeu de ce moment modernisateur qui s'est épuisé dans l'Empire pendant les années 1950, mais demeure réalisable à l'échelle des « confettis d'Empire » ? Le CEP à cet égard reprendrait dans le Pacifique l'utopie d'une « colonisation technicienne », formulée dans l'Entre-deux-guerres pour l'Afrique et l'Asie.

La colonisation est présente dans l'esprit des acteurs, qu'il s'agisse des militaires comme le marin Camussot qui dirige les premiers éléments du CEP au temps de sa construction (il évoque « l'exaltation née du sentiment de participer à la naissance d'une entreprise » chez ceux qui réalisent qu'ils font « œuvre de pionniers »³) ou des civils comme le gouverneur Grimald : « sur ce corail

² Voir aussi G. Hecht, "According to those narratives, splitting the atom promulgated a new world order that replaced imperialism with "the bomb." But it was clear that colonialism remained central to the nuclear order's technological and geopolitical success. Even a short list of atomic test sites makes the point: Bikini Atoll, Semipalatinsk, Australian Aboriginal lands, the Sahara, French Polynesia » *Being Nuclear: Africans and the Global Uranium Trade* p. IX.

³ Service Historique de la Défense (SHD), Camussot 267 GG², rapport moral du 14 février 1964, p. 1 et 4.

millénaire voué à la science atomique j'ai retrouvé l'ardeur et la foi de ces planteurs que j'ai connus jadis dans les plaines marécageuses du delta cochinchinois, arrivés à l'orée de la colonisation. Planteurs d'autrefois, ingénieurs et techniciens d'aujourd'hui, toute la race des fondateurs d'avenir ! ». Les militaires du rang ne sont pas en reste et la fiction rend compte de cette lucidité tel ce fils d'un travailleur du CEP qui se souvient de son arrivée à Tahiti, en 1968 sous une forme romanesque : « Les autorités du nucléaire voulaient donner aux nouveaux arrivants le sentiment d'être des pionniers modernes, des conquérants »⁴. Debré, premier ministre au moment du choix du CEP, sans s'étendre sur la Polynésie en particulier, développe sa vision de l'outre-mer dans ses mémoires. Il évoque la Guyane, marquée par une autre entreprise typique de l'impérialisme scientifique et technique avec Kourou. Ses mots convoquent explicitement l'imaginaire et la pratique coloniale lorsqu'il évoque le SMA et son « idée première » : « le défrichage et l'équipement de la Guyane en vue de la peupler par de nouveaux colons pour développer son économie ».

La question recoupe celle de l'entrée en modernité, dont le CEP aurait été l'occasion pour une Polynésie délaissée par les projets modernisateurs au moment colonial du premier XXe siècle. Ce qui oblige à discriminer ce qui procède du CEP, en termes de modernisation, de ce qui lui préexistait et se trouve seulement accéléré par les flux d'hommes et de capitaux drainés par les essais.

Du déni impérial au déni sanitaire

Le pouvoir militaire s'installe et s'en va mais perpétue un régime d'association avec la France pour les Polynésiens. Il s'agit au fond d'un régime alternatif au modèle classique du système colonial qui ne se dit pas comme tel du côté des décideurs, en pleine décolonisation, et qui confère une centralité inédite à la Polynésie dans l'histoire de l'Empire français, au moment où ce dernier se défait, tandis que l'indépendance conquises par les nouveaux Etats insulaires, dans la région, accroît les différences de revenus et niveaux de vie.

Cette façon d'utiliser la Polynésie comme une marge impériale et de relancer la colonisation par les choses et les esprits sans se le dire, bref ce déni impérial va de pair avec le déni sur les effets sanitaires. Ce double déni conduit à interroger la culture impériale de la France, à travers la permanence de la naturalisation de la présence française en Polynésie sous des formes institutionnelles nouvelles, mais aussi la culture politique des Polynésiens, alors que l'aspiration à la décolonisation peut difficilement prendre une autre forme que la revendication à la souveraineté. Or, la revendication à la souveraineté s'alimentera à la contestation du CEP, et cette dernière se concentrera elle-même sur les périls sanitaires dissimulés par l'Etat. De sorte que le déni sanitaire des autorités sur les risques minimisés, euphémisés, puis les dissimulations des retombées vont faire converger la dénonciation d'un double déni, sanitaire et impérial.

Ces questions taxinomiques nous semblent essentielles. Mais, pour ne pas se cantonner à des spéculations théoriques, elles doivent se confrontent à la réalité historique de l'essor des circulations au temps des impérialismes nucléaires étatsuniens, britanniques français. C'est pourquoi nous proposons de penser les circulations afin d'éclairer ce qui se joue entre les métropoles et les sites, les sites entre eux mais aussi les circulations internes à la Polynésie française et, plus largement, à l'ensemble du Pacifique nucléarisé.

⁴ Pascal Martin, *Le seigneur des atolls*, Presses de la Cité, 2011.

Circulations

En 1961, l'inauguration de l'aéroport international de Tahiti marque une nouvelle étape dans le développement de l'accessibilité de la Polynésie française. On assiste à une réorganisation progressive des flux qui n'est pas une rupture absolue des pratiques antérieures : le port se spécialise dans le trafic de marchandises et l'aéroport dans le trafic de personnes. La période correspond donc à accélération des vitesses de déplacement à longue distance et une inscription renforcée de Tahiti dans un espace circulatoire international de plus en plus mondialisé (au sens de « concourant à la mondialisation »). La Polynésie française reste cependant une marge de ce système : elle n'est pas sur les grandes routes maritimes, les vols restent très coûteux.

À partir de 1963, la décision prise par le gouvernement français d'implanter le CEP en Polynésie entraîne un renforcement paradoxal des liens et une mainmise directe sur une partie du territoire dans un contexte plus général de décolonisation ou de décentralisation. À l'échelle de la Polynésie française, un nouveau système d'infrastructures est décidé : construction d'aérodromes dans les autres archipels, ouverture de passes là où le CEP s'implantent directement (sites, base avancée, base arrière, postes périphériques) mais aussi dans les îles où des projets de développement sont initiés en parallèle.

Du point de vue des équipements, il est ainsi possible d'identifier un tournant à partir des années 1960, un tournant qui ne correspond que partiellement à l'implantation du CEP en Polynésie française. Ce sujet a même suscité une controverse scientifique. Toujours est-il que le développement des infrastructures de transport accompagne ce que certains auteurs ont qualifié de « nucléarisation du territoire »⁵, une manière de considérer que la circulation des choses nucléaires mais aussi des personnes engagées dans les différentes étapes du travail qu'implique la conception/confection d'une arme nucléaire ou la production d'une énergie nucléaire contribue à étendre le domaine de la nucléarité au-delà des espaces et des minerais directement concernés par la radioactivité. La nucléarité devient un principe d'organisation du territoire suffisamment déterminant pour qualifier des espaces sans pour autant les définir (« *nuclearity among things* » et pas « *nuclearity of things* » selon Gabrielle Hecht⁶). En Polynésie française, la nucléarisation concerne la réalisation de tirs, appelés « essais » associés à des circulations très contrôlées/sécurisées (matériaux, technologies, engins, personnels, populations mises à l'abri dans les espaces les plus exposés). Personne ne doit manquer à l'appel lors des tirs, il faut sécuriser les embauches (en respectant des enjeux géopolitiques qui interdisent par exemple le recours à une main d'œuvre originaire des îles Cook, ce qui avait été le cas pour les phosphates de Makatea). L'acheminement des bombes utilisées est lui-même complexe.

La nucléarisation du territoire implique cependant bien d'autres flux (machines, matériaux, biens de consommation etc.) qui ne relèvent pas directement de l'exceptionnalisme nucléaire mais dont l'arrivée massive et inédite illustrerait le développement et la modernisation de la Polynésie française. Toutefois, cette croissance est « régressive » car elle est moins liée à une politique délibérée que le sous-produit des dépenses considérables consenties pour le CEP. D'où des projets précoces visant à susciter une croissance plus autonome susceptible de prendre le relais. D'une façon similaire à la nucléarisation de certains pays d'Afrique⁷ la Polynésie reste un territoire fétichisé⁸, rangé, sinon du côté du naturel, du côté du traditionnel et de l'exotique. Dans le récit européen (des décideurs français), les compteurs restent / sont remis à zéro avec l'implantation du

⁵ Teva Meyer, « Allez contaminer chez vous ! » Stigmatisation territoriale et production de la nucléarité spatiale à Hao (Polynésie française) », *Annales de géographie*, 2023. p. 91-117.

⁶ Gabrielle Hecht, *Being nuclear, Africans and the Global Uranium trade*, 2012, p. 11.

⁷ *Ibid.*, p. 16.

⁸ Jean-François Staszak, *Géographies de Gauguin*, 2003.

CEP : la Polynésie française est envisagée comme un espace vierge de toutes dynamiques « modernes », dépourvu de technologies. Ceci revient à ne pas tenir compte des processus déjà à l'œuvre, des flux déjà existants telle la croissance urbaine ou l'essor du salariat et des mobilités professionnelles liées à l'exploitation des mines de Makatea⁹.

Les circulations s'imposent comme une entrée pertinente pour mieux comprendre les héritages du CEP et rompre avec une approche caricaturale des changements associés à cette période, sans pour autant les minimiser. Le fait même de parler de circulations autorise un renouvellement du propos scientifique. On évoque souvent en sciences humaines un « mobility turn » opéré à partir des années 2000, ayant permis de remettre en cause une approche fixiste / figée des phénomènes sociaux. Au sein de ce *mobility turn*, l'approche circulatoire a été développée pour succéder à l'approche migratoire et à la notion de transferts, lesquelles n'envisagent que des flux linéaires et unidirectionnels, entre un point A et un point B, ne permettant pas de penser le maintien de liens avec le territoire d'origine et surtout la mise en œuvre de schémas de mobilités plus complexes faisant intervenir d'autres territoires, des effets retours, ou encore des allers et venues¹⁰. Cette approche des flux a été critiquée en ce qu'elle favorise des formes de dramatisation : des inquiétudes concernant les capacités d'absorption du territoire dit d'accueil, une crainte du déracinement, etc.

Concernant les circulations associées au CEP on retrouve cette même tendance à se focaliser sur deux territoires et à envisager surtout les transferts dans un sens, vertical, comme une projection de la France continentale sur la Polynésie française. Notons à ce sujet que les déplacements de personnels européens sont dès le départ conçus pour être réversibles, opérés pour des durées déterminées. En revanche, l'approche migratoire est appliquée, à une autre échelle, aux déplacements internes à la Polynésie française. Le modèle de l'exode rural y est par exemple transposé sans être questionné, et directement imputé au CEP. De rares scientifiques fournissent une analyse plus nuancée de ces mobilités, tenant compte des retours (mais ceux-ci sont alors souvent considérés comme les conséquences des projets de développement initiés dans certaines îles), occultant une agency plus complexe des populations polynésiennes concernées par ces mobilités, à la faveur de l'application d'un simple modèle « push/pull ». Les transferts scientifiques, technologiques mais surtout les flux de matériaux et autres biens de consommation apparaissent comme le pendant des essais, qui, tout en étant déplorés pour leurs effets, restent associés à l'idée flatteuse d'une modernisation, comme nouveau nom de la mission civilisatrice qui n'est cependant plus pensée comme un devoir mais comme inéluctable et malgré tout souhaitable afin de ne pas prendre de retard.

4 types de circulations envisagées :

- Familles autochtones, de l'échelle de l'individu à celle du groupe familial. Il s'agit de reconstituer sur plusieurs territoires, des choix de localisation correspondant aux différentes étapes de la vie, marqués par des allers-retours.
- Vivant non humain : les circulations directement ou indirectement induites par le CEP touchent également le reste du monde du vivant. La circulation des espèces peut s'inscrire dans un contexte plus large d'intégration progressive de la Polynésie dans un espace

⁹ Nicholas Hoare, *Re-Mining Makatea: People, Politics and Phosphate Rock*. Thèse de doctorat. The Australian National University, 2020, 330 p.

¹⁰ Geneviève Cortes et Laurent Faret, « Introduction: La circulation migratoire dans «l'ordre des mobilités» », *Les Circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, 2009.

mondialisé. S'il ne faut pas attendre les sites d'essais pour que les animaux circulent au sein de l'espace du Pacifique sud, il s'agit de considérer la part jouée directement par les essais nucléaires dans ces circulations.

- Système technique et productif : l'accélération et l'amplification de flux de matériaux, de biens manufacturés et de capitaux ne se réduit pas au schéma diffusionniste (l'Europe exporte, la Polynésie reçoit) : il s'agit de considérer le jeu des acteurs locaux, les accommodements et/ou les résistances, l'insertion dans des flux spécifiques à l'échelle Pacifique.
- Idées, savoirs et croyances : quelles relations entre le projet modernisateur porté par le CEP et les renaissances culturelles ; quelles mises en réseaux des luttes contre la nucléarisation du Pacifique, d'un site l'autre ?

Les propositions (résumé et courte présentation bio-bibliographique, une page maximum), pouvant concerner les différents sites d'essais dans le Pacifique ou les comparer, sont à soumettre **avant le 15 février 2025** à circulations.cep@gmail.com

Comité d'organisation

Régis Boulat (UHA), Benjamin Furst (UHA), Renaud Meltz (MSH-P), Florence Mury (MSH-P), Manatea Tairui (MSH-P)

Comité scientifique

Sarah Bernard (Pau), Yves Bouvier (Rouen), Marie Brualla (Montpellier), Antoine Burgard (Manchester), Patrick Chardon (Clermont), Quentin Comminsoli (IEP Aix), Victoria Devars (Oxford), Mililani Ganivet (British Museum), Géraldine Giraudeau (Saclay-IUF), Masatoshi Inoue (EHESS), Maxime Launay (IRSEM), Stéphane Launey (CRESAT), Noémie Marques-Verhille (Bordeaux Montaigne), Teva Meyer (UHA), Sarah Mohamed-Gaillard (INALCO), Benoit Pouget (IEP Aix), Marcello Putorti (UHA), Marie Salaun (Paris Cité), Marianna Scarfone (Strasbourg IUF), Jacques Vernaudon (UPF)